



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Résolution

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-RES-079

Déposé le : 26.11.15

Scanné le : _____

Art. 136 LGC La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire. Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de la résolution

Vaud - Brésil: Catastrophe écologique ne doit pas rimer avec optimisation fiscale de Vale

Texte déposé

En date du 5 novembre dernier, un barrage minier s'est rompu dans l'État de Minas Gerais, au sud-est du Brésil. Une gigantesque coulée de boue à forte densité de déchets miniers a ravagé Bento Rodrigues, un village de 620 habitants où 12 personnes ont été tuées et 12 autres sont encore portées disparues. La coulée s'est écoulée en direction de l'océan, qu'elle a atteint samedi 21 novembre après avoir parcouru quelque 650 km en 16 jours. Près de 200 villages ont été ravagés et 200'000 personnes sont privées d'eau potable. Le volume de la coulée de boue est estimé à quelque 60 millions de litres d'un mélange constitué de terre, de silice, de résidus de fer, d'aluminium et de manganèse. La boue toxique a dévasté tout l'écosystème du bassin du fleuve Rio Doce, que les habitants appellent maintenant "Rio morte". Selon les propos de la Ministre brésilienne de l'Environnement tenus vendredi dernier 20 novembre, "c'est la pire catastrophe environnementale de l'histoire du pays".

Le procureur de l'Etat de Minas Gerais spécialisé dans les dossiers d'environnement, Carlos Eduardo Ferreira Pinto, a déclaré à la presse: "Aucun barrage ne cède par hasard. La responsabilité de l'entreprise est pour le moment totale". Le barrage appartient à la compagnie Samarco, détenue à parts égales par l'entreprise minière brésilienne Vale et l'anglo-australienne BHP Billiton. La compagnie s'est engagée à déboursier au moins 260 millions de dollars pour réparer les dégâts environnementaux et plusieurs amendes qui se montent déjà à 175 millions de dollars lui ont été infligées par les autorités brésiliennes. Selon les premières analyse de la Deutsche Bank (source: le Monde du 18 novembre 2015), le nettoyage de la région se chiffrerait toutefois à 1 milliard de dollars. Sur son site internet, Vale indique déjà avoir pris toute une série de mesures pour tenter de limiter les conséquences de la catastrophe.

Vale a son siège international à Saint-Prex, dans le canton de Vaud. Comme on le sait depuis la médiatisation du litige fiscal l'opposant à l'administration fédérale des impôts (AFC), Vale

International a développé une pratique soutenue de "rapatriement" des bénéficiaires effectués à l'étranger dans les pays d'activité.

Au vu de ce qui précède, les députés soussignés soumettent au vote au Grand Conseil la résolution suivante:

avec son soutien aux

Comme parlement du canton hôte du groupe Vale International, le Grand Conseil vaudois tient à exprimer ~~toute sa sympathie à l'égard de toutes les~~ victimes de la catastrophe écologique en cours au Brésil, dans l'Etat du Minas Gerais.

En outre, le Grand Conseil vaudois exprime le vœu que les amendes et dédommagements payés par le groupe Vale dans le cadre de la réparation des préjudices environnementaux causés par la catastrophe ne soient d'aucune manière, par quelque montage que ce soit, déductibles fiscalement en terre vaudoise par l'intermédiaire de Vale International à Saint-Prex.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

MAHAIM Raphaël

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

RICHARD Claire

BENDAHAN Samuel

ROCHAT FERNANDEZ Nicolas

DONZE Manuel

DOLIVO Jean-Michel

CHRISTEN Jérôme

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 24 novembre 2015

Aellen Catherine	Chevalley Christine	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques	Chollet Jean-Luc	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Christen Jérôme	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Christin Dominique-Ella	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Clivaz Philippe	Freymond Isabelle
Ballif Laurent	Collet Michel	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Berthoud Alexandre	Courdesse Régis	Genton Jean-Marc
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Gérald	Germain Philippe
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Glauser Alice
Bolay Guy-Philippe	Crottaz Brigitte	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Borloz Frédéric	Deblué François	Grandjean Pierre
Bory Marc-André	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Butera Sonya	Devaud Grégory	Induni Valérie
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Jaccoud Jessica
Calpini Christa	Donzé Manuel	Jaquet-Berger Christiane
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Chapalay Albert	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Chappuis Laurent	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Cherubini Alberto	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf
Cherbuin Amélie	Eggenberger Julien	Keller Vincent

Liste des députés signataires – état au 24 novembre 2015

Kernen Olivier	Nicolet Jacques	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lio Lena	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric	Stürner Felix
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Probst Delphine	Thalmann Muriel
Martin Josée	Randin Philippe	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meinenberger Daniel	Rey-Marion Ailette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Rydlö Alexandre	Züger Eric